

Envoyé en préfecture le 15/02/2016
Reçu en préfecture le 15/02/2016
Affiché le **17 FEV. 2016**
ID : 056-215601626-20160215-DB2016021103-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR**

Séance Publique du
Jeudi 11 février 2016

TAUX DES TROIS TAXES LOCALES POUR 2016

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Anne-Valerie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Daniel LE LORREC à Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN à Yolande ALLANIC, Sylvain BRITEL à Irène BELLEC

Secrétaire de séance : Michel ROUALO

**Présents : 30
Pouvoirs : 03**

DIRECTION RESSOURCES

n°03

TAUX DES TROIS TAXES LOCALES POUR 2016

Rapporteur : Antoine Goyer

Les taux d'imposition pour 2016 sont arrêtés comme suit :

	TAUX D'IMPOSITION		
	2016	2015	2014
- Taxe d'habitation :	17,34 %	17,34 %	17,34 %
- Foncier Bâti	30,83 %	30,83 %	30,83 %
- Foncier non Bâti	44,22 %	44,22 %	44,22 %

Compte tenu de l'estimation de l'évolution des bases le produit des trois taxes sera le suivant :

- Taxe d'habitation :	30.847.000 x 17,34 % =	5.348.870 €
- Foncier Bâti	22.835.000 x 30,83 % =	7.040.030 €
- Foncier non Bâti	185.000 x 44,22 % =	81.807 €
		12.470.707 €

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis de la commission « Finances et ressources humaines » du lundi 1^{er} février 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** cette proposition

Délibération adoptée à l'UNANIMITÉ

Le registre dûment signé.
 Pour extrait certifié conforme.


Raphaël LOAS,
 Maire
